

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 200 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 3 Avril 1913

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1912

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS



PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1913

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- MM. ROSTAND (Alexis), C. ☼, *Président*.
ULLMANN (Émile), O. ☼, *Vice-Président Directeur*.
BOYER (Paul), ☼, *Administrateur Directeur*.
CAMBEFORT (Charles), administrateur de la Compagnie Générale des Eaux, de la Compagnie des Messageries Maritimes, etc.
DE FISCHER (Albert).
ROSTAND (Jules), président de la Compagnie Générale Française de Tramways, président de la Compagnie des Compteurs et Matériel d'Usines à gaz, etc.
BECHMANN (Alfred), de la Maison Heine et C^{ie}, banquiers.
CARRABY (Calixte), ☼.
CHARLES-ROUX (Jules), C. ☼, vice-président de la Compagnie Universelle du Canal de Suez, président de la Compagnie Générale Transatlantique, etc.
JAMESON (Robert), de la Maison Holtinguer et C^{ie}, banquiers.
KRANTZ (Camille), O. ☼, président de la Société d'Éclairage, Chauffage et Force Motrice, etc.
LAZARUS-BARLOW (Ernest), ☼, directeur des agences en Angleterre du Comptoir National d'Escompte.
VACHERIE (Alexandre), O. ☼, administrateur de la Société du Gaz de Paris, etc.

Comité
de
Direction.

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

- MM. ROBERT (Gustave), vice-président de la Compagnie d'Assurances la Foncière-Transports, *Président*.
DIETERLEN (Philippe), administrateur de la Compagnie des Chemins de fer Smyrne-Cassaba.
MARQUANT (Auguste), ☼.

COMMISSAIRES DES COMPTES

- MM. BOURGOIS (Alfred), ☼, ancien receveur-percepteur des Finances à Paris.
DIETERLEN (Philippe), membre de la Commission permanente de Contrôle du Comptoir National d'Escompte.
GIRAUD (Joseph), O. ☼, secrétaire général honoraire de la Banque de France.

DIRECTION

- M. ULLMANN (Émile), O. ☼, *Vice-Président Directeur*. | M. BOYER (Paul), ☼, *Administrateur Directeur*.
M. BORDÓ (Guillaume), *Sous-Directeur*. | M. RITZ (Eugène), *Sous-Directeur*.
M. LEWANDOWSKI (Maurice), ☼, *Sous-Directeur*. | M. VOILLEMOT (Louis), *Sous-Directeur*.
M. RIBERETTE (Alfred), ☼, *Sous-Directeur*.
M. DESHAYES (Armand), *Inspecteur général*. | M. LABROUSSE (Georges), *Secrétaire général*.

CONSEIL D'ESCOMPTE

MM.

ALLAIN.
BARBET-MASSIN.
BARBIER.
BONNARD (DE), ☼.
BRESSON.
CHAPUIS, O. ☼.
CHAUTARD.
CLAUDON.
CLERMONT (DE), ☼.
COLLIN, ☼.
COUVREUR.
CRÉTENIER, O. ☼.
DARRASSE.
DENANT, ☼.
DESÉGLISE.

DIOR, ☼.
DOMANGE, O. ☼.
DRESSOIR, O. ☼.
FOULD.
FOURET, O. ☼.
GASNE, O. ☼.
GERMAIN, ☼.
GILLAN.
GUARY-LORILLEUX, ☼.
GUY, ☼.
HAMELLE, O. ☼.
HAYEM, O. ☼.
HETZEL, O. ☼.
HEUGEL, O. ☼.
HEUZEY.

KLOTZ, ☼.
LAGUONIE, O. ☼.
LAMBERT, ☼.
LAURENT, O. ☼.
LAYÜS, C. ☼.
LECLERC.
LEGRAND, C. ☼.
LE MARCHAND.
LEMOINE.
LOVENBACH.
LYON, O. ☼.
NOZAL, ☼.
PANHARD, ☼.
PIERREDON, ☼.
PINARD, C. ☼.

PINGAULT, ☼.
POULENC, ☼.
POUPINEL, O. ☼.
RADIUS, ☼.
ROBERT-DEGASCHES.
SAILLARD.
SAINT.
SALMON, ☼.
SAUVELET, ☼.
SCIAMA, O. ☼.
SOHIER, O. ☼.
TEISSIER, ☼.
VILMORIN (PH. DE), ☼.
VOELCKEL, O. ☼.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 200 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 3 Avril 1913

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1912

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1913

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée générale ordinaire des Actionnaires

du 3 Avril 1913

MESSIEURS,

L'exercice 1912, dont nous vous soumettons les résultats, offre de nombreux points de ressemblance avec le précédent.

Comme sa devancière, l'année 1912 — après l'apaisement qui suivit les préoccupations survenues pendant le second semestre de 1911 — a débuté dans des conditions favorables.

Malheureusement, le mouvement intéressant qui a marqué la reprise des affaires pendant la première moitié de l'année, s'est trouvé de nouveau brusquement arrêté par la guerre des Balkans et par la crainte d'autres complications.

Cependant, si les événements d'Orient ont pu troubler les marchés financiers, entraver les opérations d'émission, modifier les taux de capitalisation et déprécier les cours d'un grand nombre de valeurs, les affaires commerciales et industrielles dans notre pays ne paraissent guère avoir été atteintes. Par les comparaisons qui suivent, vous constaterez que nos escomptes, notamment, ne se sont pas ralentis et présentent même une progression que nos efforts continus ne suffiraient pas à expliquer si la situation économique de la France se trouvait dans un état de dépression.

Les besoins résultant de cette activité commerciale, s'ajoutant à de multiples appels au crédit, ont déterminé au début de l'année et pendant une période prolongée, le maintien du loyer de l'argent aux taux relativement élevés qu'il avait atteints à la fin de 1911. La détente qui s'est fait sentir

au commencement de l'été n'a pas duré longtemps et, dès l'ouverture des hostilités en Orient, le resserrement général de l'argent s'est accentué dans tous les pays. Bien que la France n'ait éprouvé l'influence de ces événements que dans une proportion atténuée, nous avons vu cependant le taux officiel de l'escompte élevé au-dessus de celui de 1911 et porté à 4 0/0. Malgré cette mesure, le portefeuille de la Banque de France et la circulation des billets ont largement dépassé, à la fin de décembre, les chiffres précédemment constatés.

Le soin que nous avons toujours apporté à tenir notre trésorerie constamment liquide nous a permis, dans ces circonstances troublées, sans nous départir des règles de prudence imposées par les événements, de continuer à nos clients notre concours le plus efficace, et de donner, suivant nos traditions, de larges facilités au commerce et à l'industrie.

En raison du maintien d'un taux d'intérêt relativement élevé, du développement progressif de nos agences anciennes et nouvelles, des opérations de placement réalisées pendant le premier semestre, l'ensemble du produit de notre exploitation présente, pour l'exercice 1912, un résultat sensiblement supérieur à celui de l'année dernière.

La situation entièrement satisfaisante de notre Établissement nous permet, en présence de ce résultat et bien que, pour l'avenir, toutes les inquiétudes se rattachant à la guerre d'Orient n'aient pas disparu, de vous proposer de porter à fr. 40 le dividende de nos actions, contre fr. 35 distribués pour les années 1910 et 1911.

Ainsi que nous vous l'avons déjà indiqué, les opérations d'émission et de placement ont été actives pendant le premier semestre.

Nous vous avons rendu compte, l'année dernière, de la part que nous avons prise à l'émission des obligations 3 0/0 Communales du Crédit Foncier de France, opération commencée à la fin de 1911 et réalisée dans les premiers jours de janvier 1912.

Nous avons également participé, pour une proportion importante, à la souscription de l'Emprunt 3 0/0 de la Ville de Paris de 205 millions en obligations à lots de fr. 300.

Lors de l'émission des obligations 4 0/0 des Chemins de fer de l'État français, désireux de seconder, en toute occasion, les intérêts du Trésor, nous lui avons apporté notre concours le plus actif et le plus désintéressé en engageant nos clients à se porter sur ce nouveau type de nos fonds nationaux.

Les entreprises industrielles françaises qui se sont adressées à nous pour se procurer des ressources nouvelles par la création d'actions ou par des émissions d'obligations, nous ont trouvés, comme par le passé, tout disposés à leur servir d'intermédiaires auprès de notre clientèle, toujours prête à s'intéresser à des valeurs françaises présentant un emploi avantageux de ses capitaux.

C'est ainsi que nous sommes intervenus dans l'augmentation du capital de la Compagnie pour la Fabrication des Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz, de la Société Française de Constructions Mécaniques (anciens Établissements Cail), de la Société des Eaux minérales d'Évian-les-Bains, de la Compagnie de Navigation Mixte, à Marseille, de la Compagnie des Omnibus et Tramways de Lyon, de la Société des Carbures Métalliques, à Grenoble, de la Compagnie Centrale d'Énergie Électrique (concessionnaire de l'électricité à Rouen et Alger.)

Nous nous sommes occupés du placement d'un grand nombre d'obligations de Sociétés françaises, notamment de la Compagnie Générale Transatlantique, de la Compagnie de Navigation Sud-Atlantique, de la Compagnie des Messageries Maritimes, de la Compagnie Générale Parisienne de Tramways (Tramways Sud), de la Compagnie Générale des Omnibus de Paris, de la Compagnie Centrale d'Énergie Électrique, de la Société d'Éclairage, Chauffage et Force Motrice (Gaz de la banlieue), de la Compagnie du Gaz de Lyon, de la Société des Eaux minérales d'Évian-les-Bains, de la Société Japy Frères et C^{ie}, à Beaucourt, de la Société des Hauts Fourneaux et Aciéries de Caen, entreprise dans laquelle l'ancienne et honorable Société Française de Constructions Mécaniques (Cail) a pu s'assurer la prépondérance et la direction, et qui a pour objet la mise en valeur de riches gisements de minerais de fer en Normandie et la création d'un important centre métallurgique dans cette région.

Parmi les valeurs étrangères au placement desquelles nous avons contribué, nous citerons les obligations 4 1/2 0/0 de la Banque Foncière Russe des Paysans, les obligations 4 1/2 0/0 des Chemins de fer de l'Ouest-Oural, de l'Altai, du Nord-Donetz, valeurs jouissant toutes de la garantie du Gouvernement Impérial Russe, les obligations 4 0/0 de la Banque Hypothécaire du Royaume de Danemark, les obligations 4 0/0 du Chemin de fer Central Pacific, etc.

Nos opérations professionnelles de banque font ressortir dans les principaux chapitres une progression qui témoigne de l'activité apportée par tous nos sièges à la recherche et au développement de la clientèle.

Le **total du Bilan** atteint au 31 décembre 1912 le chiffre de :

1 milliard 777 millions
contre 1 — 661 — fin 1911

Les entrées en **Portefeuille** se sont élevées à :

19 milliards 991 millions en 1912,
contre 18 — 617 — en 1911.

Le mouvement des **Caisses** se traduit comme suit :

	ENTRÉE		SORTIE
En 1912 :	45 milliards 484 millions		45 milliards 398 millions,
— 1911 :	38 — 415 —		38 — 314 —

La comparaison des **Comptes de Chèques et d'Escompte** fait ressortir :

	ENTRÉE		SORTIE
En 1912 :	13 milliards 333 millions,		12 milliards 688 millions,
— 1911 :	11 — 508 —		10 — 844 —

L'ensemble de nos **Comptes de Chèques et d'Escompte, Comptes courants créditeurs et Bons à échéance fixe**, représente, fin 1912, une somme de 1.306 millions, soit une nouvelle augmentation de 61 millions sur le total de 1.245 millions de nos dépôts fin 1911.

L'accroissement ininterrompu du chiffre de nos affaires comporte un effort de plus en plus soutenu en raison des nombreuses installations de nouvelles banques françaises et étrangères qui sollicitent le public.

Vous constaterez, par les chiffres qui précèdent, que notre activité ne se ralentit pas.

En vue d'étendre nos relations, nous élargissons sans cesse le réseau de nos agences en créant dans les localités où nous trouvons des éléments d'affaires de nouveaux sièges placés sous la direction d'un personnel habitué à nos méthodes de travail.

Nous avons ouvert, en 1912, des agences :

Dans la banlieue de Paris : au Raincy ;

En province : à Chambéry, Sedan, Laon, Châtellerauld, Alençon, Bourg, Corbeil, Graulhet.

Nos agences dans Paris, la banlieue et en France, n'ont pas cessé, en 1912, de progresser et entrent dans l'ensemble de nos bénéfices pour une proportion importante.

Nous vous signalons avec une entière satisfaction les résultats obtenus par nos agences d'Angleterre et de Belgique.

Parmi nos établissements d'outre-mer, nos agences anciennes de Bombay et d'Australie continuent à fonctionner régulièrement et à rendre des services au commerce français avec ces pays tout en rémunérant les capitaux employés. Les agences d'Égypte ont produit des bénéfices normaux. Leur créance sur la Bank of Egypt, mentionnée et amortie en totalité l'année dernière, a pu être récupérée intégralement.

Le chiffre d'affaires et l'importance des produits de nos agences de Madagascar marquent une nouvelle avancée. En attendant qu'une décision intervienne au sujet de la création d'une banque d'émission dans cette colonie, le Comptoir, qui y est établi depuis vingt-cinq ans, contribue, sur tous les points où son concours peut être utile, à favoriser l'expansion commerciale de la Grande Ile.

En vous soumettant les résultats de l'année, nous devons rendre un nouvel hommage à notre personnel, dont le zèle et le dévouement assurent, partout où s'exerce notre activité, l'excellent fonctionnement de nos services, qui attire et retient la clientèle.

Nous avons toujours eu à cœur de nous attacher nos agents de tous ordres en récompensant le travail de chacun d'eux et en prévoyant l'avenir de ceux qui sont obligés par l'âge à prendre du repos.

Nous vous avons fait connaître les mesures occasionnelles prises en 1910 et 1911 pour permettre à un grand nombre de modestes employés de supporter les conséquences de la cherté des vivres. Cette année, prenant en considération le renchérissement persistant de la vie, nous n'avons pas hésité à faire de nouveaux sacrifices en accordant une augmentation exceptionnelle à toute une catégorie d'agents dont la situation méritait particulièrement notre sollicitude.

Vous connaissez l'organisation et le fonctionnement des institutions de prévoyance et de mutualité administrées par notre personnel et qui sont, à juste titre, comptées parmi les plus parfaites de cette nature. Nous avons, comme les années précédentes, doté largement la Caisse de Retraites et de Prévoyance, l'Association Amicale de Secours et la Caisse Mutuelle des Dames, tout en continuant notre intervention sous forme de secours directs dans les cas auxquels les règlements de ces associations ne sont pas applicables.

Nous avons acheté, en 1912, 1.429 parts de fondateur coûtant 265.280 fr. 10, montant que nous avons prélevé sur les bénéfices de l'exercice pour augmenter, suivant les règles approuvées par vous, la Réserve spéciale constituée pour cet objet.

Cette Réserve s'élève maintenant à 1.449.068 fr. 13 c., représentant le coût de 28.499 parts.

Les dépenses nouvelles de construction, de premier établissement, installation de coffres-forts, etc., ont été, comme les frais antérieurs du même ordre, complètement amorties.

Après ces divers prélèvements, déduction faite des frais généraux et charges fiscales, après extinction complète des créances douteuses et autres amortissements et provisions, le compte Profits et Pertes présente un solde créditeur de 17.892.721 fr. 41 c.

Nous vous proposons de fixer le dividende de l'exercice 1912 à 40 francs, dont un acompte de 12 fr. 50 c. a déjà été mis en distribution le 31 janvier.

Si vous approuvez cette proposition, le solde de 27 fr. 50 c. sera payé sur nos 400.000 actions le 31 juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

Les parts de fondateur auront droit à 6 fr. 6481 payables le 31 juillet, également sous déduction de l'impôt.

Le solde reporté à nouveau au crédit des actionnaires s'élèvera à 2.606.139 fr. 55 c.

Le mandat de MM. Jules ROSTAND et Robert JAMESON, administrateurs, est arrivé à son terme. Nous vous proposons leur réélection.

Nous avons été douloureusement affectés par la mort prématurée de M. Georges Martin, président de la Commission permanente de Contrôle dont il faisait partie dès l'origine. Vous avez pu apprécier, par les rapports annuels de cette Commission, les services rendus par M. Georges Martin, qui remplissait avec une assiduité infatigable et une attention soutenue les importantes fonctions dont vous l'aviez chargé.

Vous vous associerez aux vifs regrets que sa disparition nous a causés.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MESSIEURS,

Il y a un an, notre président, M. Georges MARTIN, vous donnait lecture du rapport de la Commission de Contrôle.

Quelques jours après, il était enlevé par une mort subite.

Notre premier devoir aujourd'hui est d'exprimer devant vous les très douloureux regrets que nous laisse la perte prématurée de celui qui fut toujours pour nous un véritable ami, et qui ne cessa de mettre pendant de longues années son dévouement inaltérable au service de votre Société.

Vous vous associerez à l'hommage ému que nous avons tenu à rendre à sa mémoire.

Les derniers mois de 1912 ont ramené des préoccupations politiques analogues à celles qui avaient pesé sur le second semestre de l'année précédente : la guerre des Balkans a créé de nouveau, dans le monde financier, un malaise profond dont l'effet immédiat a été l'arrêt des affaires d'émission. De ce chef, une source de profits a été momentanément tarie; mais, d'autre part, les affaires de banque proprement dites ont continué à se développer et ont apporté un contingent de bénéfices qui permet à votre Conseil d'administration de vous proposer légitimement une augmentation du dividende, et cela après avoir pris toutes les mesures de prévoyance propres à consolider la situation déjà si forte de votre Société.

Voici donc deux exercices au cours desquels des circonstances critiques ont imposé à votre Établissement des dispositions particulières de réserve et

de prudence, et qui, néanmoins, se sont clôturés en nouveaux et importants progrès.

Nous avons à peine besoin de vous répéter que la Trésorerie a été, au cours de l'année écoulée et particulièrement pendant ses derniers mois, l'objet de l'attention la plus vigilante de votre Direction, qui a continué à suivre la ligne de conduite en même temps sage et avisée signalée par nous l'an dernier. Les situations mensuelles que la Commission de Contrôle vise régulièrement et les états dressés chaque semaine ont toujours montré l'excellente proportion des disponibilités par rapport aux exigibilités.

Nous nous sommes tenus au courant des travaux du Comité de Direction et du Conseil d'administration, et nous avons reconnu que les opérations sociales étaient strictement faites dans les limites fixées par les statuts.

Les vérifications auxquelles nous avons procédé nous ont donné entière satisfaction, et nous avons plaisir à rendre témoignage devant vous à l'exactitude et au dévouement du personnel du Comptoir National d'Escompte.

Nous allons maintenant passer en revue quelques-uns des chapitres du Bilan.

Le Portefeuille présente un montant de 947.012.859 fr. 78 c., en augmentation de 54.401.631 fr. 59 c. Les opérations de ce compartiment sont suivies avec le plus grand soin, ainsi qu'en témoigne le peu d'importance des mécomptes qui en résultent.

Les Reports, 50.778.422 fr. 30 c., en diminution de 20.385.309 fr. 64 c., sont consentis sur des titres nombreux, de négociation courante.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses figurent pour 7 millions 949.067 fr. 30 c., et les Participations financières pour 4.939.533 fr. 40 c. Ces deux chapitres renferment des valeurs variées; l'estimation en a été faite dans l'inventaire de la façon la plus rigoureuse.

Les Comptes courants débiteurs, 133.649.571 fr. 08 c., représentent, comme précédemment, des crédits momentanés consentis par le Comptoir à ses clients et correspondants.

Les Avances garanties, 186.983.736 fr. 06 c., se subdivisent en avances sur documents et marchandises, avances commerciales et de banque, et avances sur valeurs françaises et étrangères.

Les opérations de cet ordre sont l'objet d'un contrôle constant et minutieux.

Au Passif, les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte s'élèvent à 645.365.566 fr. 31 c.; les Comptes courants créditeurs à 611.682.859 fr. 56 c., et les Bons à échéance fixe à 49.735.936 fr. 55 c.

Les Acceptations s'élèvent à 186.172.364 fr. 03 c.

Les Réserves diverses de la Société sont inscrites enfin, au 31 décembre 1912, pour 37.001.436 fr. 15 c., et la Réserve spéciale Parts de fondateur pour 1.449.068 fr. 13 c.

Toutes les dépenses de l'année relatives aux frais de premier établissement, aux coffres-forts, au mobilier et aux constructions nouvelles, ainsi que toutes créances litigieuses ou douteuses, ont été intégralement amorties.

Après acquittement des impôts et charges de toute nature, et après tous prélèvements, provisions et amortissements, le Compte de Profits et Pertes fait ressortir un bénéfice de 17.892.721 fr. 41 c., qui permet au Conseil de vous proposer de porter le dividende de 35 à 40 francs par action.

Cette augmentation nous paraît entièrement justifiée, tant par les résultats de l'année que par la situation générale de votre Établissement, et nous vous engageons, Messieurs, à approuver les comptes de l'exercice 1912 tels qu'ils vous sont présentés.

Pour remplacer M. Georges Martin, nous avons appelé à siéger parmi nous M. Auguste Marquant, naguère encore sous-directeur du Comptoir National d'Escompte, que son expérience et son dévouement à votre Société ont désigné à notre choix.

Nous vous prions de vouloir bien ratifier cette nomination. M. Marquant, succédant à M. Georges Martin, serait ainsi nommé pour deux ans.

Aux termes des statuts, M. Gustave Robert arrive cette année à l'expiration de son mandat; nous vous rappelons qu'il est rééligible.

GUSTAVE ROBERT,
PHILIPPE DIETERLEN.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

sur les Comptes de l'Exercice 1912

MESSEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous renouveler lors de votre dernière Assemblée générale.

Bien que les graves préoccupations causées par la guerre des Balkans aient entravé les affaires financières proprement dites pendant les derniers mois de 1912, l'exercice écoulé a été favorable à votre Établissement.

Grâce à la progression des affaires commerciales de banque, les bénéfices sont en augmentation sur ceux de l'année précédente, et votre Conseil, après avoir appliqué à l'inventaire les règles de la plus sévère prévoyance, peut vous proposer de porter le dividende de 35 à 40 francs.

Le Bilan au 31 décembre 1912 qui est soumis à votre approbation, présente les mêmes caractères que ceux des derniers exercices; il montre, dans tous ses éléments, une situation parfaitement saine et liquide.

Comme précédemment, tous les frais de premier établissement, ainsi que les dépenses pour les coffres-forts, le mobilier et les constructions nouvelles effectuées au cours de l'année, ont été amortis; il en a été de même pour toute créance litigieuse ou douteuse.

Le Portefeuille s'élève à 947.012.859 fr. 78 c., en augmentation de 54.401.631 fr. 59 c.; les effets qui le composent sont très divisés et de négociabilité courante.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses, 7.949.067 fr. 30 c., les Participations financières, 4.939.533 fr. 40 c., renferment de nombreux titres dont l'estimation dans l'inventaire a été faite de façon à ne laisser place à aucun mécompte.

Les Comptes courants débiteurs, 133.649.571 fr. 08 c., les Reports, 50.778.422 fr. 30 c., — ce chapitre en diminution de 20.385.309 fr. 64 c., — les Avances garanties 186.983.736 fr. 06 c., les Comptes débiteurs par acceptations, 187.297.673 fr. 07 c. n'appellent aucune observation spéciale de notre part.

Conformément à la résolution que vous avez votée en 1909, il a été racheté, en 1912, 1.429 parts de fondateur, dont le montant, 265.280 fr. 10 c., a été prélevé sur les produits de l'exercice. De ce chef, les deux comptes « Parts de fondateur » à l'Actif et « Réserve spéciale Parts de fondateur » au Passif, sont chacun en augmentation de ce montant.

Les Immeubles, 15.841.544 fr., figurent au Bilan pour le même chiffre que précédemment; tous les frais de constructions nouvelles effectuées dans l'année ont été amortis.

Les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte présentent un montant de 645.365.566 fr. 31 c., les Comptes courants créditeurs de 611.682.859 fr. 56 c.

Les Acceptations figurent au Bilan pour 186.172.364 fr. 03 c.

Les Réserves diverses de la Société s'élèvent à 37.001.436 fr. 15 c., et la Réserve spéciale Parts de fondateur à 1.449.068 fr. 13 c.

Après déduction des frais généraux, des impôts et charges de toute nature, des amortissements et provisions, le Compte de Profits et Pertes présente un solde de 17.892.721 fr. 41 c., que votre Conseil vous propose de mettre en répartition.

Avec votre approbation, l'action recevra 8 0/0, soit 40 francs, et la part de fondateur 6 fr. 6481.

Le disponible de l'exercice, 249.290 fr. 26 c., non réparti et ajouté au solde précédent, portera à 2.606.139 fr. 55 c. le montant reporté à nouveau au Compte des Actionnaires.

Nous vous proposons d'approuver ce règlement et, dans leur ensemble, les Comptes de l'exercice 1912 tels qu'ils vous sont présentés par le Conseil d'administration.

Paris, le 10 Mars 1913.

Les Commissaires des Comptes,

BOURGOIS,
DIETERLEN,
GIRAUD.

BILAN

ET

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

133 649 571
186 983 736
187 297 683

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1912

124 931
50 778

ACTIF

PASSIF

ESPÈCES EN CAISSE ET EN BANQUE	Fr. 124.930.754 06	CAPITAL	Fr. 200.000.000 »											
PORTEFEUILLE	947.012.859 78	RÉSERVES	{ <table> <tr> <td>statutaire</td> <td>Fr. 8.606.696 05</td> <td rowspan="5">} 37.001.436 15</td> </tr> <tr> <td>diverses</td> <td>19.675.000 »</td> </tr> <tr> <td>spéciale</td> <td>5.000.000 »</td> </tr> <tr> <td>supplémentaire</td> <td>1.100.000 »</td> </tr> <tr> <td>immobilière</td> <td>2.619.740 10</td> </tr> </table>	statutaire	Fr. 8.606.696 05	} 37.001.436 15	diverses	19.675.000 »	spéciale	5.000.000 »	supplémentaire	1.100.000 »	immobilière	2.619.740 10
statutaire	Fr. 8.606.696 05			} 37.001.436 15										
diverses	19.675.000 »													
spéciale	5.000.000 »													
supplémentaire	1.100.000 »													
immobilière	2.619.740 10													
REPORTS	50.778.422 30	RÉSERVE SPÉCIALE « PARTS DE FONDATEUR C. N. »	Fr. 1.449.068 13											
CORRESPONDANTS « Effets à l'Encaissement »	88.858.748 32	COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE	645.365.566 31											
COMPTES COURANTS DÉBITEURS	133.649.571 08	COMPTES COURANTS CRÉDITEURS	611.682.859 56											
RENTES, OBLIGATIONS et VALEURS DIVERSES	7.949.067 30	BONS A ÉCHÉANCE FIXE	49.735.936 55											
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES	4.939.533 40	ACCEPTATIONS	186.172.364 03											
PARTS DE FONDATEUR C. N.	1.449.068 13	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	25.628.961 36											
AVANCES GARANTIES	186.983.736 06	COMPTE DES ACTIONNAIRES	2.356.849 29											
COMPTES DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS	187.297.673 07	PROFITS ET PERTES (Exercice 1912)	17.892.721 41											
AGENCES HORS D'EUROPE	21.392.454 47													
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	6.202.330 82													
IMMEUBLES	15.841.544 »													
TOTAL	Fr. 1.777.285.762 79	TOTAL	Fr. 1.777.285.762 79											

507 980 980

719
419
128

113.711
1.449.068
265.280

2.619.740
2.442.098

177.641.9

37.001.436
894.656

37896.072

1.518.585.678
25.628.961
1.544.214.639

1.449.068 13
1.777.285.762 79

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1912

DÉBIT

CRÉDIT

RÉPARTITION :		
A LA RÉSERVE STATUTAIRE :		
5 % sur 17.892.721 fr. 41 c., bénéfices nets de l'exercice	894.636	05
AUX ACTIONNAIRES :		
Intérêts Fr. 25 », sur 400.000 actions	10.000.000	} 16.000.000 »
Dividende — 15 », — — — — —	6.000.000	
ENSEMBLE Fr. 40 » par action, soit 8 %.		
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :		
Article 40 des Statuts	349.904	25
AUX PARTS DE FONDATEUR :		
Articles 40 et 41 des Statuts	398.890	85
AU COMPTE DES ACTIONNAIRES :		
Disponible de l'exercice non réparti et reporté à nouveau	249.290	26
Fr.	17.892.721	41

INTÉRÊTS, CHANGES, COMMISSIONS ET BÉNÉFICES DIVERS,		
déduction faite des CHARGES, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	18.335.643	46
A déduire, PRÉLÈVEMENTS POUR :		
RÉSERVE IMMOBILIÈRE Fr.	177.641 95	} 442.922 05
RÉSERVE SPÉCIALE « PARTS DE FONDATEUR C.N. »	265.280 10	
Fr.	17.892.721	41

894
178
1072

442 922
194 650

133 858

37.001.456
194 650

37.896.072
249

38.145

RÉSOLUTIONS

votées par l'Assemblée générale ordinaire

du 3 Avril 1913.

Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'administration, ceux de la Commission permanente de contrôle et des Commissaires, approuve les comptes de l'exercice 1912, tels qu'ils viennent d'être présentés et détaillés, et arrête, en conséquence, à la somme de 17.892.721 fr. 41 c. le solde créditeur du compte de Profits et Pertes.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale fixe la répartition, pour l'exercice 1912, à 40 francs par action.

Un acompte de 12 fr. 50 c. ayant été distribué le 31 janvier dernier, le solde, soit 27 fr. 50 c. par action, sera payé à partir du 31 juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

La répartition de 6 fr. 6481 par part de fondateur, pour le même exercice, sera payable, également sous déduction des impôts, à partir de la même date du 31 juillet prochain.

Le solde disponible, après approbation des comptes de l'exercice 1912, montant à 249.290 fr. 26 c., est ajouté au solde non réparti des exercices précédents s'élevant à 2.356.849 fr. 29 c., ce qui portera à 2.606.139 fr. 55 c. le montant reporté à nouveau au Compte des Actionnaires.

Troisième Résolution.

L'Assemblée générale réélit MM. Jules Rostand et Robert Jameson, administrateurs sortants et rééligibles.

Quatrième Résolution.

L'Assemblée générale réélit M. Gustave Robert, membre sortant de la Commission permanente de contrôle, et ratifie la nomination de M. Auguste Marquant comme membre de la Commission permanente de contrôle, en remplacement de M. Georges Martin, décédé.

Cinquième Résolution.

L'Assemblée générale réélit MM. Bourgois, Dieterlen et Giraud, Commissaires des Comptes, à l'effet de présenter un rapport sur les comptes de l'exercice 1913, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement d'un ou de deux d'entre eux, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par deux Commissaires ou même par un seul.

Elle fixe à 1.500 francs la rémunération de chacun des Commissaires.

Sixième Résolution.

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 23 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les Administrateurs toutes les autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir.

OPÉRATIONS

DU

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ESCOMPTE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* escompte le papier de commerce sur Paris, la Province, les Colonies et l'Étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est le seul Établissement français qui ait des Agences aux Indes Anglaises, en Australie, à Madagascar, et qui puisse délivrer, pour ces contrées, des lettres de crédit ou de recommandation auprès de ses propres Agences. Il a aussi des Succursales dans les principales villes de France, ainsi qu'à Londres, Liverpool et Manchester, en Belgique, en Tunisie et en Égypte (Voir le tableau d'autre part).

RECOUVREMENTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de l'encaissement des effets de commerce, mandats, factures, quittances, etc., sur Paris, la Province, les Colonies et l'Étranger, à des conditions qui sont déterminées dans un tarif spécial.

DÉPOTS A VUE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit, en compte de dépôt productif d'intérêt, des fonds qui sont constamment à la disposition des déposants. Un carnet de chèques est délivré sur sa demande à chaque titulaire de compte.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre des Bons à échéance fixe aux taux d'intérêts ci-après :

De 6 mois à 11 mois 1/2.	1 1/2 %
De 1 an à 2 ans.	2 %
Au delà de 2 ans, et jusqu'à 4 ans.	3 %

Les bons sont à ordre ou au porteur, au choix du déposant.

Les intérêts sont représentés par des bons d'intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, suivant les convenances du déposant.

Les bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

DÉLIVRANCE DE CHÈQUES ET ENVOIS DE FONDS dans toutes les localités de France et de l'étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre, contre provision préalable, des chèques et des mandats sur la France et l'étranger.

Il se charge de transmettre des ordres de paiement par correspondance et par télégraphe.

La commission varie suivant le lieu de paiement et la forme du crédit.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* assure d'office, aux frais de ses clients, tous les envois d'espèces, de billets de banque ou de titres au porteur qu'il a à leur faire.

ACHAT ET VENTE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES OUVERTURE DE CRÉDITS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* achète et vend à tous ses guichets à Paris, en Province et à l'Étranger, les monnaies et billets de banque étrangers.

Il ouvre, contre provision ou moyennant une garantie agréée par le Conseil d'administration, des crédits libres ou documentaires sur tous les pays du monde.

LETTRES DE CRÉDIT pour voyages.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre des lettres de crédit sur tous pays, ainsi que des lettres de crédit circulaires payables dans le monde entier.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* a organisé à sa **Succursale**, 2, place de l'Opéra, un service pour les voyageurs et le paiement des lettres de crédit émises sur ses caissés. (Salons de lecture et de correspondance, service de réception des lettres des accrédités, cabine téléphonique, bureau de poste, etc.).

MANDATS DE VOYAGE

Indépendamment des lettres de crédit, le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre également des *Mandats de Voyage*. Ces mandats sont payables dans le monde entier, et indiquent, pour la plupart des pays, la somme fixe que le bénéficiaire doit toucher en la *monnaie locale*, de sorte qu'il n'a pas à se préoccuper des questions de change.

Ces mandats offrent donc aux voyageurs et touristes des commodités indiscutables en même temps qu'une grande sécurité.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES MARITIMES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris*, afin de satisfaire aux besoins de sa clientèle dans les grands ports de mer, a organisé un service spécial pour les prêts hypothécaires sur navires français ou francisés. Les demandes de prêts peuvent être adressées indifféremment au siège social, 14, rue Bergère, ou à l'une quelconque des agences du *Comptoir National*, en France ou à l'étranger.

Sur les navires en construction dans les chantiers maritimes, le *Comptoir National* prête sur hypothèque, dans les termes des Lois du 10 Juillet 1885 et du 10 Avril 1902, les derniers 50 % du prix dû aux constructeurs.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* met à la disposition du public, pour la garde des valeurs, papiers, bijoux, etc., des coffres-forts entiers ou des compartiments de coffres-forts au Siège social, 14, rue Bergère, à la Succursale, 2, place de l'Opéra, aux bureaux de quartier A, 147, boulevard Saint-Germain, U, 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences en France.

Une serre spéciale est affectée aux caisses, malles, etc., pouvant contenir de l'argenterie, des objets précieux, etc.

VALEURS DE PLACEMENT

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre, sur simple demande et **sans aucuns frais**, des obligations des Chemins de fer du Nord, de

Paris-Lyon-Méditerranée, de l'Est, d'Orléans, du Midi, aux mêmes cours que ceux auxquels les délivrent les Compagnies elles-mêmes.

Il délivre immédiatement à ses guichets des obligations de la Ville de Paris, du Crédit Foncier, des Bons Panama, etc.

AVANCES SUR TITRES

Le *Comptoir National* prête sur titres français et étrangers au porteur, à des conditions qui varient suivant la nature des valeurs.

L'emprunteur peut se libérer à toute époque, même partiellement.

En outre, le *Comptoir National* ouvre, sur dépôt de titres au porteur, des *Comptes courants garantis* qui permettent aux titulaires de prélever, de verser, de prélever à nouveau et ainsi de suite, suivant leurs besoins et convenances, toutes sommes dans les limites et conditions du crédit qui leur a été consenti.

Des carnets de chèques sont remis sur demande pour l'usage de ces comptes.

ORDRES DE BOURSE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de faire exécuter à la Bourse de Paris et sur toutes les autres places en France et à l'étranger les ordres d'achat et de vente qui lui sont transmis par ses clients.

Les titres achetés garantissent à la Société le montant de l'opération et le solde du compte de l'acheteur, si ce compte est débiteur.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ordre de Bourse ou à toute demande de paiement qui lui seraient transmis par dépêche, à moins que le client ne se soit mis, au préalable, d'accord avec lui sur un code spécial, de manière à prévenir les abus. Il décline toute responsabilité pour les erreurs provenant du fait de l'Administration des Télégraphes.

RENSEIGNEMENTS SUR LES VALEURS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* possède un service d'*Études financières* chargé spécialement d'étudier toutes les affaires industrielles, commerciales et financières, françaises et étrangères, cotées ou non cotées, qui peuvent attirer l'attention des porteurs de titres. Ce service compulse journellement tous documents, de quelque nature qu'ils soient, pouvant permettre d'apprécier la valeur des entreprises dont les actions ou obliga-

tions sont offertes au public, et, de cette façon, les clients du *Comptoir National* peuvent, lorsqu'ils en font la demande *par l'entremise du siège où ils ont leur compte*, être constamment renseignés sur l'origine et la marche des affaires qui les intéressent.

DÉPOTS DE TITRES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit en dépôt les titres de toute nature, français ou étrangers, nominatifs ou au porteur. Il encaisse d'office les coupons des titres déposés et les porte au crédit du déposant.

Le déposant reçoit un récépissé spécial, avec indication des numéros et de la nature des titres. Ce récépissé est nominatif, il n'est cessible ni par simple tradition ni par endossement.

Les récépissés sont soumis au timbre de 0 fr. 60 c.

Afin de pouvoir encaisser en temps utile les intérêts des titres déposés dans ses caisses, le *Comptoir National d'Escompte de Paris* en détache les coupons vingt jours avant l'échéance.

Le déposant devra avoir soin de présenter ou de faire présenter son récépissé chaque fois qu'il y aura un changement dans le stock des titres déposés, par suite de vente, de remboursement, de retrait partiel, et ce, afin que mention puisse en être faite sur ladite pièce.

Les actions et parts de fondateur du *Comptoir National d'Escompte de Paris* ne sont pas soumises au droit de garde. Il en est de même pour ses Bons à échéance.

DÉPOTS DE TITRES

dans les agences du *Comptoir National d'Escompte de Paris*
à l'étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit les dépôts dans ses agences à l'étranger.

Les clients qui ont déposé leurs titres dans ces agences peuvent, moyennant préavis, les retirer dans les villes de France ou de l'étranger où le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est établi.

Ces agences sont organisées pour recevoir les dépôts de titres ; elles encaissent les coupons des titres déposés dans leurs caisses. Le montant de ces coupons est payé, sur la demande des déposants, dans l'un des sièges du *Comptoir National d'Escompte de Paris*, en France ou à l'étranger.

Chemins de fer de l'Ouest-Algérien. (Actions et Obligat. 3 0/0.)
 — et Port de la Réunion. (Obligations 3 0/0.)
 — de la Province de Santa-Fé. (Oblig. 4 1/2 0/0.)
 — du Sud de la France. (Actions et Obligations.)
 — Régionaux des Bouches-du-Rhône. (Actions et Obligations 3 0/0.)
 — de l'Indo-Chine et du Yunnan. (Oblig. 3 0/0.)
 Omnibus de Paris (Compagnie générale des). (Obligations 4 0/0.)
 Omnibus et Tramways de Lyon (Compagnie des). (Actions et Obligations 4 0/0 et 3 1/2 0/0.)
 Tramways Algériens (Compagnie des). (Actions et Obligations.)
 Tramways d'Amiens. (Actions et Obligations 5 0/0.)
 Tramways (Compagnie nouvelle Lyonnaise de). (Obligations.)
 Tramways (Compagnie Générale Française de). (Actions et Obligations 4 0/0. De 1 à 2.131, 3 0/0 2^e série.)
 Tramways (Compagnie Générale Parisienne de). (Actions de priorité, Actions ordinaires, Act. de jouissance et Obl. 4 0/0.)
 Tramways Electriques et Omnibus de Bordeaux (Compagnie des). (Actions et Obligations 4 0/0.)
 Tramways de Cambrai et de St-Quentin. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0.)
 Tramways du Mont-Blanc. (Actions.)
 Tramways de Nice et du Littoral (Compagnie des). (Actions et Obligations 4 0/0.)
 Tramways de Rouen. (Actions Capital et Jouissance et Obligations 5 0/0.)
 Tramways de Tunis. (Actions.)
 Tramways du Var et du Gard (Société des Chemins de fer et). (Actions et Obligations 4 0/0.)

CHEMINS DE FER ÉTRANGERS

Chemins de fer de l'Altaï. (Obligations 4 1/2 0/0 1912.)
 — Andalous. (Obligations 1907.)
 — Beira-Alta (Obligations 1^{er} rang et 2^e rang.)
 — Beira-Baixa. (Oblig. 3 0/0 et 4 1/2 0/0.)
 — Central Pacific. (Obligations 4 0/0.)
 — Chicago, Milwaukee and St-Paul. (Oblig. 4 0/0.)
 — Cleveland, Cincinnati, Chicago and St-Louis Railway (Oblig. 4 0/0.)
 — New-York, New Haven and Hartford Railroad (Oblig. 4 0/0.)
 — Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains. (Actions.)
 — Damas-Hamah et prolongements (Oblig. 4 0/0, et 4 0/0 1905. Jonct. Bagdad.)
 — Damas, Hamah-Homs à Tripoli.
 — Ethiopiens. (Délégations.)
 — Fédéraux Suisses.
 — Franco-Ethiopiens (Djibouti à Addis-Abeba). (Obligations 3 1/2.)
 Chemins de la Méditerranée.
 — Méridionaux (Réseau Adriatique, A. B. C. D. E.)
 — de la Sicile.
 Chemins de fer de Madrid-Cacérés et au Portugal. (Actions et Obligations.)
 — Méridionaux de Portugal. (Obligations 4 1/2 0/0.)
 — Pirée-Athènes-Péloponèse. (Actions.)
 — Portugais. (Obligations 3 0/0 1^{er} et 2^e rangs et 4 0/0 1^{er} et 2^e rangs Actions.)
 Russes
 — 4 0/0 1903 Riazan-Oural.
 — Moscou-Kiew-Voronège.
 — garantis. Moscou-Windau-Rybinsk.
 Chemins de fer Nationaux du Mexique (Obligations 4 0/0.)
 — Nord-Donetz (Obligations 4 1/2 0/0.)
 Tramways de Buenos-Ayres. (Compagnie générale de). (Actions.)
 United Railways of the Havana and Regla Warehouses Ld Obl.
 Chemins de fer de l'Ouest-Oural. (Obligations 4 1/2 0/0 1912.)

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Communales. 2 60 0/0 1879 et cinquièmes.
 — 3 0/0 1880.
 — 3 0/0 1891.
 — 2 60 0/0 1892.
 — 2 60 0/0 1899.
 — 3 0/0 1906-1912.
 Foncières 3 0/0 1879.
 — 3 0/0 1883.
 — 2 60 0/0 1885.
 — cinquièmes 1885.
 — 2 80 0/0 1895.
 — 3 0/0 1903.
 — 3 0/0 1909.

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES FRANÇAISES

Comptoir National d'Escompte de Paris. (Actions et Parts de fondateur.)

Banque de l'Algérie. (Actions.)
 Banque de l'Afrique Occidentale. (Actions.)
 Banque de Barcelonnette. (Actions.)
 Crédit Foncier Argentin. (Obligations 4 0/0, Actions et Parts bénéficiaires.)
 Industrielle Foncière. (Actions, Obligat. 4 0/0. Obl. hyp. 4 1/2.)
 La Lyonnaise (Société anonyme). (Actions et Obligations.)

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES ÉTRANGÈRES

Banque Commerciale Hongroise de Pesth (Oblig. 3 1/2 0/0 1903 et 4 0/0 1911.)
 Banque Foncière Russe des Paysans. (Obligations 4 1/2 0/0.)
 Banque Hypothécaire de Danemark. (Obligations 4 0/0 1908 et 2^e série et 4 0/0 1912.)
 Banque Impériale Ottomane. (Actions.)
 Banque Nationale de Bulgarie. (Oblig. 4 1/2.)
 Banque d'Orient. (Actions.)
 Caisse Hypothécaire de Suède. (Obligations.)
 Crédit Foncier Egyptien. (Actions et Obligations 3 1/2 0/0, 3 0/0 et 4 0/0.)
 Crédit Foncier de Stockholm.
 Land Bank of Egypt. (Actions et Obligat. 3 1/2 0/0 et 4 0/0.)

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES FRANÇAISES

Acieries de France. (Actions, 1/20 Parts fondateur et Obligations 4 0/0.)
 Annuaire Didot-Bottin. (Actions et Parts fondateur.)
 Apprêts et d'Impression (C^{ie} Roannaise d'). (Actions.)
 Ateliers et Chantiers de France (Actions.)
 Automobiles Brasier (Société des). (Actions et Parts.)
 Bateaux à vapeur du Nord. (Actions et Obligations 4 et 5 0/0.)
 Bénédictine de Fécamp (Distillerie de la liqueur). (Actions.)
 Biscuits « Germain » (Manufacture Lyonnaise). (Actions.)
 Bicyclette Pliante. (Actions.)
 Brasserie de la Meuse. (Actions et Obligations 4 0/0. Nouvelle série.)
 Brasserie Georges. (Actions.)
 Câbles Télégraphiques (Brest-New-York) (Compagnie Française des). (Câble transatlantique). (Obligations 4 0/0 et Australie-Nouvelle-Calédonie 4 0/0 et 3 1/2 0/0.)
 Café-Restaurant Américain. (Actions.)
 Canalisation Electrique. (Actions et Obligations.)
 Canal de Corinthe. (Actions.)
 Canal de Suez. (Actions capital, Actions jouissance, Parts fondateur. Bons de coupons, Obligations 3 0/0, 1^{er}, 2^{me} et 3^{me} séries Obligations 5 0/0.)
 Carrières du Midi (Société Générale des). (Actions.)
 Carrières de l'Ouest. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0.)
 Cartonages Lourdelet-Mariot (Société anonyme des). (Actions.)
 Cercle International de Vichy. (Actions.)
 Chantiers et Ateliers de la Gironde (Actions.)
 Chargeurs Français. (Actions.)
 Ciments Artificiels et Portland de la Touraine. (Actions.)
 Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz (Compagnie pour la Fabrication des). (Actions et Obligations 4 0/0.)
 Confiance (La). (Incendie.) Compagnie d'assurances. (Actions.)
 Construction de Fours (Actions.)
 Constructions Mécaniques (Société Française de). (Actions.)
 Cotonnière de l'Est. (Obligations 4 0/0.)
 Cotonnière Russo-Française (Société). (Actions et Obligations, Parts de fondateur.)
 Dijonnaise d'Electricité (Société). (Actions, Obligat. et Parts.)
 Distillerie de l'Indo-Chine. (Actions et Obligations.)
 Distribution d'Énergie Electrique (C^{ie} de). (Actions et Obligat.)
 Distribution d'Electricité (C^{ie} Parisienne de). (Oblig. 3 3/4 et 4 0/0.)
 Dynamite (Société Générale Française). (Actions et Jouissance.)
 Eau d'Abbeville. (Obligations 3 0/0.)
 Eau de Calais. (Actions, Actions jous. et Obl. 4 1/2 0/0.)
 Eau d'Evian. (Actions et Obligations 4 et 4 1/2 0/0.)
 Eclairage de Bordeaux. (Actions et Obligations.)
 Eclairage, Chauffage et Force Motrice (Société d'). (Act. et Obligations 4 0/0.)
 Eclairage électrique Secteur Clichy (Société d'). (Actions.)
 Electricité de Paris. (Actions, Obligations et Parts.)
 Electrique de la Loire. (Actions et Obligations.)
 Electrique (Compagnie Générale). (Actions et Obligations.)
 Energie Electrique du Sud-Ouest (Obligations.)
 Energie Electrique du Littoral Méditerranéen. (Actions et Obligations 5 0/0 et 4 0/0.)
 Energie Electrique (Compagnie Centrale). (Oblig. 5 0/0 et Act.)
 Etablissements Bergougnan (Actions.)
 Etablissements Chapal. (Actions et Obligations.)
 Etablissement Continsouza. (Actions.)
 Etablissements Gaillard. (Obligations 5 0/0 et Actions et Parts.)

Etablissements Isidore Gilloux. (Actions.)
 Etablissements Lazare Weiller. (Obligations 4 0/0.)
 Etablissements Malicet et Blin. (Actions et Obligations et Parts.)
 Etablissements Pathé Frères (Compagnie Générale des Phonographe et Cinématographe). (Actions.)
 Etablissements G. Vinant. (Actions et Parts.)
 Etablissements Michel Ladicère-Boisson (Actions.)
 Extraits Tinctoires et Tannants. (Actions et Obligations.)
 Films et Cinématographes Eclair (Société Française). (Actions, Parts de fondateur.)
 Fonderie Artistique (Société de la). (Obligations.)
 Fonderies Lazare Weiller et C^{ie}. (Obligations.)
 Forces Motrices de la Haute-Durance (Oblig.)
 Forces Motrices du Refrain (Actions.)
 Forges de la Marine et d'Homécourt. (Actions et Obligations.)
 Forges, Tréfileries et Pointeries de Creil (Société des). (Actions et Obligations.)
 Galeries Lafayette. (Actions, Parts.)
 Gaz de Beauvais. (Actions et Obligations 4 0/0.)
 Gaz de Lyon. (Actions et Obligations 3 1/2 et 4 0/0.)
 Gaz de Paris. (Actions.)
 Gaz pour la France et l'Etranger. (Obligations.)
 Gestion de l'Avenir Mutuel (Société). (Actions.)
 Glaces et Produits Chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey. (Actions.)
 Glaces et Verres spéciaux de France, à Boussois (Obligations.)
 Grandes Brasseries de Maxéville. (Actions et Obligations.)
 Grand-Hôtel. (Actions et Obligations 4 0/0.)
 Grands Magasins du Printemps. (Obligations 4 0/0.)
 Grands Moulins de Corbeil. (Actions et Oblig. 4 1/2 0/0 et 4 0/0.)
 Actions de priorité et ordinaires, Parts bénéficiaires.
 Hauts Fourneaux de Maxéville. (Obligations.)
 Hauts Fourneaux et Acieries de Caen. (Obligations.)
 Hauts Fourneaux, Forges et Acieries de Pompey. (Obligations, Actions et Parts.)
 Havraise Péninsulaire de Navigation à vapeur. (Actions.)
 Hôtel Meurice. (Actions.)
 Hydro-Electrique de Fure et Morge et Vizille. (Act. et Obl. 50/0.)
 Hydro-Electrique de Vizille. (Obligations 4 0/0.)
 Immobilière de Ferryville. (Actions.)
 Immeubles Lyonnais de Ferryville. (Actions privilégiées.)
 Immobilière de la Région Parisienne. (Actions.)
 Impression, Apprêts, Teinture à Lyon (Société Nouvelle d') (Act. et Obl.)
 Imprimerie du Journal de Marseille (Société de l'). (Actions.)
 Incandescence par le Gaz. (Actions.)
 Indiennes françaises (Société) (Actions.)
 Industrie Electrique (Société Centrale pour l'). (Actions.)
 Lièges fusionnés des Hamendas et de la Petite-Kabylie (Société des). (Actions.)
 Logements hygiéniques à bon marché. (Actions.)
 Lyonnaise des Forces Motrices du Rhône (Société). (Actions et Parts de fondateur.)
 Maison Bréguet. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0.)
 Maison des Lycéennes. (Actions.)
 Maritime de la Seine (Compagnie). (Actions.)
 Maritime Française (Compagnie). (Actions.)
 Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis (Société des). (Actions.)
 Messageries Maritimes. (Act. ordinaires et de priorité, Obl.)
 Michelin et C^{ie} (Société). (Obligations 4 et 4 1/2 0/0.)
 Mines d'Anderny-Chevillon. (Actions et Obligations.)
 Mines d'Antimoine et d'Or de Gondomar. (Actions.)
 Mines de la Bellière. (Actions et Parts.)
 Mines de Béthune. (Obligations 4 0/0 1903, 3 0/0 1877 et 3,75 0/0 1905, Parts, cinquièmes de Part, Obl. 4 0/0 1912.)
 Mines de Campagnac. (Actions et Obl. 5 0/0 1889 et 40/0 1906.)
 Mines de Charbonnier. (Actions et Obligations 5 0/0.)
 Mines d'Or du Châtelet (Creuse). (Actions.)
 Mines de Djebel-Ressas. (Actions et Parts.)
 Mines de Douchy. (Actions.)
 Mines de Dourges. (Actions et Obligations.)
 Mines de Drocourt. (Actions et Obligations.)
 Mines de l'Escarpelle. (Actions et Obligations 4 0/0 et 4,70 0/0.)
 Mines de Fillols. (Actions.)
 Mines du Laurium Français. (Actions et Parts de fondateur.)
 Mines de Lens. (Actions et dixièmes d'action.)
 Mines de la Lucette. (Actions.)
 Mines de Meurchin (Société des). (Actions.)

Mines d'or de la Guyane Hollandaise. (Actions.)
 Mines du Sunium. (Actions.)
 Morillon G. Corvol et C^{ie}. (Obligations 5 0/0.)
 Mutuelle Lyonnaise (Société). (Parts.)
 Nantaise de Navigation à vapeur (Compagnie). (Act. et Obl. 5 0/0.)
 Navigation mixte (Compagnie de). (Actions.)
 Navigation Sud-Atlantique. (Obligations.)
 Nickel (Société Le). (Actions.)
 Nouvelles Galeries réunies (Société Française des). (Obligations.)
 Papeteries de Clairefontaine « L. Nusse, E. Bodet et C^{ie} ». (Actions nouvelles.)
 Papeteries du Limousin. (Actions et Obligations.)
 Papiers Couchés (Société Française). (Actions et Obligations.)
 Paris-France (Société). (Actions et Obligations 5 0/0.)
 Passage Jouffroy. (Actions.)
 Pâte flamande. (Actions.)
 Petitcollin. (Actions.)
 Petit Méridional et autres publications (Société du). (Actions.)
 Pétroles (Compagnie Générale des). (Actions.)
 Pétroles (Compagnie Industrielle des). (Actions et Obligations.)
 Phosphates Tunisiens (Société des). (Actions.)
 Plâtrières de Savoie (Société Anonyme des). (Actions et Obl.)
 Pointe-à-Pitre (Société Industrielle et Agricole). (Act. et Parts.)
 Port de Rosario. (Obligations.)
 Port Saint-Louis-du-Rhône (Société Commerciale de). (Obligations, Actions et Parts de fondateur.)
 Préchacq-les-Bains (Société Anonyme de). (Actions et Obl.)
 Pyrites de Huelva. (Actions et Obligations.)
 Raffinerie et Sucrierie Say (Société des). (Actions.)
 Sanatorium de Durtol. (Actions.)
 Sels Gemmes et Houilles de la Russie Méridionale (Société des). (Obligations.)
 Senelle-Maubeuge (Société Métallurgique). (Actions et Obl.)
 Soie du Chardonnet. (Actions.)
 Sucrierie Agricole de Bolbec Nointot. (Actions.)
 Sucrière de la Somme (Société). (Actions et Obligations.)
 Sucrieries et Distilleries de Francières (Société Anonyme) des par Estrées-Saint-Denis. (Actions.)
 Sucrière de Sarmato. (Actions.)
 Sud Electrique (Société Anonyme). (Obligations 5 0/0.)
 Thomson-Houston (Compagnie Française). (Oblig. 4 0/0 et Act.)
 Trafic Maritime (Société Marseillaise). (Obligations.)
 Transports Economiques. (Actions et Obligations.)
 Transatlantique (Compagnie générale). (Actions et Obligations.)
 Tréfileries et Laminoirs du Havre. (Actions.)
 Urbaine et la Seine (L'). (Actions.)
 Usines Bouhey. (Actions.)
 Usines du Castellet. (Actions et Obligations.)
 Verreries de la Mulatière (Société Anonyme des). (Actions.)
 Viscose (La). (Actions.)
 Voitures à Paris. (Actions Obligations 3 1/2 0/0 et 4 0/0.)
 Wagons-Foudres. (Oblig. 5 0/0. Actions et dixièmes de Part.)
 Wagons-Foudres (Alquié et C^{ie}, à Cette). (Actions.)

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES ÉTRANGÈRES

Abattoirs de Para (Actions.)
 British South African Explosives Co Limited.
 Classes Laborieuses Limited (Aux). (Actions.)
 Eclairage par le Gaz de la Ville de Turin (Société d'). (Actions.)
 Electricité à Liège (Compagnie Internationale d'). (Obligations.)
 Forges et Acieries du Donetz (Société des). (Obligat. 4 1/2 0/0.)
 Golden Horse Shoe. (Actions.)
 Industrie Houillère de la Russie Méridionale (Société d'). (Actions et Obligations.)
 Industrie Minière d'Ekaterinovka. (Act. et Obl. 4 et 4 1/2 0/0.)
 Madrilène du Gaz (Compagnie). (Actions et Obligations 4 0/0 et Actions privilégiées.)
 Mines de Kassandra (Société Ottomane des). (Act. privilégiées, Act. ordin., Parts fondateur et Act. jous., Obligations 5 0/0.)
 Mines de Montecatini. (Actions.)
 Minière de la Estrella (Société). (Actions.)
 Mozambique (Compagnie de). (Actions.)
 Nicopol Marioupol (Société minière et métallurgique). (Actions.)
 Port de Para. (1^{re} hypothèque. Obligations 5 0/0 1906.)
 Régie cointéressée des Tabacs Ottomans. (Actions.)
 Sultanats du Haut-Oubangui. (Actions, Parts.)
 Tabacs Portugais. (Actions et Parts de fondateur.)

Le Comptoir National d'Escompte de Paris paie également les coupons échus de toutes les valeurs non comprises dans l'énonciation ci-dessus, sous déduction de sa commission.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ADMINISTRATION CENTRALE : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :

- | | | |
|---|---|---|
| A. Boulevard Saint-Germain, 147. | O. Boulevard Montparnasse, 71. | AE. Rue Lafayette, 44. |
| B. Rue de Rivoli, 122. | P. Faubourg Saint-Antoine, 27. | AF. Boulevard Voltaire, 199. |
| C. Boulev ^d Diderot, 23 (Gare de Lyon). | R. Boulevard Saint-Michel, 53. | AG. Chaussée de la Muette, 2. |
| D. Rue Rambuteau, 2. | S. Avenue des Gobelins, 2 bis. | AH. Avenue Bosquet, 47 bis. |
| E. Rue Turbigo, 16. | T. Avenue de Villiers, 1. | AI. Rue Saint-Antoine, 100. |
| F. Place de la République, 21. | U. Avenue des Champs-Élysées, 49. | AJ. Rue d'Auteuil, 50. |
| G. Rue de Flandre, 2. | V. Avenue d'Orléans, 85. | AK. Rue du Havre, 9. |
| H. Rue du Quatre-Septembre, 2. | W. Rue St-Lazare, 75 (Square Trinité). | AL. Avenue de Villiers, 93. |
| I. Boulevard Magenta, 80-82. | X. Rue du Commerce, 40 (Grenelle). | AM. Rue Lagrange, 19. |
| J. Boulevard de Strasbourg, 7. | Y. Faubourg Saint-Honoré, 113. | AN. Avenue Victor-Hugo, 96. |
| K. Boulevard Voltaire, 54. | Z. Boulevard Haussmann, 89. | AO. Faubourg du Temple, 49. |
| L. Rue de Clichy, 86. | AB. Rue de Ménilmontant, 39. | AP. Place Gambetta, 1. |
| M. Avenue Kléber, 87 (Passy). | AD. Boulevard Barbès, 25. | AR. Rue Baudin, 2 (Square Montholon) |
| N. Avenue Mac-Mahon, 35. | | AS. Rue Vieille-du-Temple, 125. |

BUREAUX DE BANLIEUE :

- | | |
|---|--|
| ASNIÈRES , avenue de Courbevoie, 82. | LEVALLOIS-PERRET , place de la République, 3. |
| AUBERVILLIERS , route de Flandre, 55 (Quatre-Chemins). | MONTREUIL-SOUS-BOIS , rue du Pré, 48. |
| BOULOGNE-SUR-SEINE , 68, boulevard de Strasbourg. | NEUILLY-SUR-SEINE , avenue de Neuilly, 92. |
| CHARENTON , rue de Paris, 50. | NOISY-LE-SEC , rue de la Gare, 1. |
| CHOISY-LE-ROI , rue du Pont, 17. | PARC SAINT-MAUR , rue de la République, 15 bis. |
| CLICHY-SUR-SEINE , boulevard National, 106. | SAINT-DENIS , rue de Paris, 88. |
| ENGHIEN-LES-BAINS , Grande-Rue, 47. | SCEAUX , rue Houdan, 27. |
| IVRY-SUR-SEINE , rue Nationale, 54. | VINCENNES , rue du Midi, 35. |
| LE RAINCY , 28, avenue du Chemin-de-Fer. | |

AGENCES EN FRANCE :

- | | | | |
|---------------------|---------------------|-----------------|------------------------|
| ABBEVILLE | CASTRES | ISSOUDUN | POITIERS |
| AGEN | CAVAILLON | JARNAC | *PONT-SAINTE-MAXENCE |
| AIX-EN-PROVENCE | CETTE | *JOYEUSE | REIMS |
| AIX-LES-BAINS | CHAGNY | *LANDERNEAU | RENNES |
| ALAIS | CHALON-SUR-SAONE | LAON | RIOM |
| ALBI | CHAMBERY | LAVAL | RIVE-DE-GIER |
| ALENÇON | CHARLEVILLE | LÉZIGNAN | ROANNE |
| AMIENS | CHARTRES | LIBOURNE | ROCHFORT-SUR-MER |
| *ANCENIS | *CHATEAU-GONTIER | LILLE | ROCHELLE (LA) |
| ANGERS | CHATEAURENARD | LIMOGES | ROMANS |
| ANGOULÈME | CHATEAUROUX | *LOCHES | ROMILLY-SUR-SEINE |
| ANTIBES | *CHATEL-GUYON | LONGWY | ROUBAIX |
| ARLES | CHATELLERAULT | LOUVIERS | ROUEN |
| ARRAS | CHATILLON-SUR-SEINE | LUNEVILLE | SAINT-BRIEUC |
| AUBAGNE | CHERBOURG | LYON | SAINT-CHAMOND |
| AURILLAC | *CHOLET | MACON | SAINT-DIE |
| AUXERRE | CLERMONT (OISE) | MANOSQUE | SAINT-ÉTIENNE |
| AVIGNON | CLERMONT-FERRAND | MANS (LE) | SAINT-GERMAIN-EN-LAYE |
| *BAGNERES-DE-LUCHON | CLERMONT-L'HERAULT | MARMANDE | SAINT-JEAN-D'ANGÉLY |
| *BAGNOLS-SUR-CÈZE | COGNAC | MARSEILLE | SAINT-JUNIEU |
| BAR-SUR-SEINE | COMPIÈGNE | *MAYENNE | SAINT-MALO |
| BAYONNE | *CONDÉ-SUR-NOIREAU | MAZAMET | SAINT-NAZAIRE |
| BEAUCAIRE | CORBEIL | MELUN | SAINT-QUENTIN |
| BEAUNE | DAX | MONTAUBAN | SAINTE |
| BEAUVAIS | DEAUVILLE | *MONTBARD | SALON |
| *BÉDARIEUX | DIEPPE | MONTBÉLIARD | *SAULIEU |
| BELFORT | DIJON | MONT-DE-MARSAN | SEDAN |
| BERGERAC | DOUAI | *MONT-DORE (LE) | SEGRÉ |
| BESANÇON | DUNKERQUE | MONTÉLIMAR | SEMUR |
| BÉZIERS | ELBEUF | MONTPELLIER | *SEURRE |
| BIARRITZ | EPERNAY | MORLAIX | SOISSONS |
| BLOIS | EPINAL | MOULINS | TOULON |
| BOLBEC | FERTÉ-BERNARD (LA) | MOUY (OISE) | TOULOUSE |
| BORDEAUX | FERTÉ-MACÉ (LA) | MURAT | TOURCOING |
| BOULOGNE-SUR-MER | FIRMINY | NANCY | TOURS |
| *BOURBOULE (LA) | FLECHE (LA) | NANTES | TROUVILLE |
| BOURG | FLERS | NARBONNE | TROYES |
| BREST | FONTAINEBLEAU | NEVERS | VALENCE |
| BRIQUÈVE | GANGES | NICE | VALENCIENNES |
| CAEN | GRAULHET | NIMES | VERSAILLES |
| CALAIS | GRAY | NIORT | VICHY |
| CAMBRAI | GRENOBLE | ORANGE | VIENNE |
| CANNES | HAVRE (LE) | ORLÉANS | *VIGAN (LE) |
| CARCASSONNE | HAZEBROUCK | PAU | VILLEFRANCHE-SUR-SAONE |
| *CARMAUX | HYÈRES | PÉRIGUEUX | VILLENEUVE-SUR-LOT |
| CARPENTRAS | ISSOIRE | PERPIGNAN | VIRE |
| *CASTILLON | | | VOIRON |

AGENCES A L'ÉTRANGER & DANS LES COLONIES & PAYS DE PROTECTORAT :

- | | | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| ANGLETERRE | BELGIQUE | TUNISIE | MADAGASCAR |
| LONDRES — LIVERPOOL | BRUXELLES | TUNIS — BIZERTE — SFAX | TANANARIVE — TAMATAVE |
| MANCHESTER | ESPAGNE | SUISSE | MAJUNGA — DIÉGO-SUAREZ |
| AUSTRALIE | SAINT-SEBASTIEN | EGYPTE | TULÉAR — NOSSI-BÉ |
| SYDNEY — MELBOURNE | PRINCIPALITE de MONACO | ALEXANDRIE — LE CAIRE | MANANJARY |
| INDES ANGLAISES | MONTE-CARLO | PORT-SAID | |
| BOMBAY | LA CONDOMINE | | |

(*) Agences fonctionnant périodiquement et les jours de marché. — (**) Agences ouvertes pendant la saison.